

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 06
Excusé : 00
Absents : 02
Qui ont pris part
à la délibération : 27

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Date de convocation : 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sebastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : M. VINCENT Romain donne pouvoir à M. BLANC Romain ; M.CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. MARIN Michel ; M.CAILLEAUX Rémi donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :

Absents : Mme SAUQUET Adeline; M. LE PEN Jean-Ronan.

Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

2. MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES GÎTES DU DOMAINE DE L'ERMITAGE

Monsieur le maire explique à mesdames et messieurs les conseillers municipaux qu'il convient de mettre à jour les tarifs de location des gîtes du domaine de l'Ermitage, dont la dernière modification date d'une délibération du conseil municipal en date du 12 mars 2018. L'augmentation des tarifs est de 2,4%.

Les nouveaux tarifs des gîtes 2025 à adopter :

	Nuitée	Semaine	Mois			Ménage
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	
Le CADE	72 € 2 nuitées minimum	461 €	399 €	1638 €	1382 €	31 €
Le CISTE	82 € 2 nuitées minimum	532 €	471 €	2048 €	1690 €	31 €
Le ROMARIN	87 € 2 nuitées minimum	635 €	522 €	2150 €	1792 €	51 €

- forfait linge de maison : 31 € pour deux personnes.
- forfait ménage conservé gîtes numéros 1 et 2 : 31 € / gîte numéro 3 : 51€.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE.

D'approuver les nouveaux tarifs de location des gites du domaine de l'ermitage ainsi que les forfaits.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT